

EDITORIAL

Flash info : renforcement des mesures pour renforcer la sécurité des personnes au Palais

CHRONIQUE

24/03/17 - Communiqué du Commandement militaire du Palais

Le plan de réaction à une attaque terroriste, élaboré par le Commandant militaire du Palais, sous l'autorité de Madame la Première Présidente est entré dans son ultime phase de déploiement.

Les évènements qui se sont déroulés le 22 mars à Londres nous contraignent à prendre deux nouvelles mesures pour renforcer la sécurité des personnes :

1) Protection des personnes des files d'attente devant le 8-10 boulevard du Palais

Afin de protéger les personnes du public faisant la queue pour entrer au palais, justiciables et visiteurs de la Sainte Chapelle, le commandement militaire du palais mettra en place sur le trottoir, deux véhicules de Gendarmerie Irisbus, pour encadrer les deux files d'attente. Ainsi, le public ne pourra pas être la cible directe d'éventuels véhicules « béliers » qui auraient réussi à monter à vive allure sur le trottoir.

2) Renforcement des mesures de contrôle à l'entrée des professionnels du 4 boulevard du Palais : contrôle des valises et bagages encombrants

A compter du 3 avril 2017, tous les bagages et valises de taille seront contrôlés par les gendarmes par un passage dans le tunnel du RX, sans ouverture. Ces mesures concerneront désormais les avocats, magistrats et professionnels, quels qu'ils soient. Ils resteront prioritaires dès lors qu'ils auront montré leur carte professionnelle, par un dispositif coupe-file.

